

A St Just le 28 novembre 2022.

Négociation accord PP : Il faut se préparer au pire !



Une réunion de négociation portant sur la prime de performance s'est tenue le 25 novembre 2022. Négociation, c'est vite dit, une fois de plus, la direction n'avait pas grand-chose à présenter, l'objectif était sûrement **de mettre le feu aux poudres**.

Déjà, pour la **CGT DS Smith St Just** il est **hors de question de faire deux accords séparés** entre Kunheim et St Just, et pour cause, cela entrainerait **une perte du rapport de force** entre les organisations syndicales et la direction s'il y avait besoin de mobiliser les salarié.es.

Autre point bloquant, la **CGT DS Smith St Just** refuse **tout critère sécurité** dans notre accord de prime de performance. **La sécurité est du ressort de la direction**, ce n'est pas la **CGT DS Smith St Just** qui le dit, c'est le code du travail en son article L4121-1. Quant au critère sur l'absentéisme, là aussi, **l'absentéisme n'est pas une fatalité mais le résultat de problèmes sociaux organisationnels orchestrés par les directions**. Il serait donc anormal, pour la **CGT DS Smith St Just**, de faire payer aux salarié.es le résultat de manquements de la direction.

La **CGT DS Smith St Just** **ne refuse pas de négocier**, mais **pas du moins-disant** et exige que cette négociation soit terminée **au plus tard fin janvier 2023** pour ne pas se retrouver face au mur au 31 mars 2023 avec pour seule possibilité, **c'est ça ou rien**.

Si la direction **persiste** dans son projet mortifère, la **CGT DS Smith St Just** appellera à la grève dans les prochaines semaines.

La CGT DS Smith St Just.